



## L'éditorial des membres

# Des collectivités qui font place aux aînés

Les termes « collectivité conviviale » et « collectivité adaptée aux aînés » ne vous sont peut-être pas encore familiers mais ils le deviendront à mesure que le vieillissement de la population obligera les collectivités à adopter des stratégies dynamiques pour faire face aux changements démographiques. Ce faisant, ces collectivités se trouveront enrichies par le processus d'adaptation et les ressources collectives qu'elles mettront en place.

Les collectivités conviviales se considèrent non pas comme un simple lieu géographique ou environnement physique, mais bien comme un réseau complexe et interdépendant de relations sociales, composé de gens de tous les âges qui ont des aptitudes et des intérêts variés. Voyant vieillir leur population, ces collectivités

souhaitent voir les aînés demeurer dans leur milieu puisqu'elles souhaitent que *tous* les membres de la collectivité, peu importe leur âge, puissent participer autant que possible à la vie communautaire.

(suite à la page 2)



Photo: Photodisc



(suite de la page 1)



Les Canadiens et les Canadiennes veulent bien vivre et bien vieillir là où ils ont toujours vécu – sinon dans leur foyer, du moins dans un milieu familial. Une collectivité adaptée aux besoins des aînés reconnaît ces aspirations et prend les mesures qui s'imposent pour les réaliser; c'est une collectivité saine, qui écoute ses membres et compte sur toute la communauté pour répondre aux besoins et résoudre les problèmes. Il ne s'agit pas d'imposer des services ou des installations qui ne servent qu'aux aînés, mais bien de consulter ces derniers afin de bien comprendre comment les appuyer pour qu'ils puissent continuer à vivre pleinement dans la société dont ils font partie.

Votre collectivité est-elle prête à relever le défi? Le présent numéro d'*Expression* présente les principes et les actions qui permettent à une collectivité de s'adapter au vieillissement de ses membres.

*Ruth Schiller*

Ruth Schiller, OBC  
Membre du CCNTA  
Colombie-Britannique

## Une société pour tous les âges

Le stéréotype de la personne âgée dépendante et fragile perd de plus en plus de terrain et on reconnaît maintenant que la période de la retraite peut être active et productive. Mais pour ce faire, il faut mettre en place « une société pour tous les âges », ce que les Nations Unies appellent un environnement « habilitant », qui permet à chacun de réaliser son potentiel, et aux familles, aux collectivités et aux pays de s'adapter aux changements démographiques.

La *Boîte à outils Ami des Aînés*<sup>MC</sup> est inspirée de ce désir de voir se multiplier les milieux « habilitants ». Créée par l'**Alberta Council on Aging (ACA)**, cette trousse pratique offre une multitude de conseils qui s'adressent aux quartiers, aux magasins, aux centres et immeubles pour personnes âgées, aux banques, aux restaurants, aux taxis, aux programmes de conditionnement physique et aux aînés eux-mêmes.<sup>1</sup>

Le succès du projet de l'Alberta a donné lieu à une initiative nationale *Ami des aînés*<sup>MC</sup> grâce au financement de **Santé Canada**. Les documents créés par l'ACA ont été traduits et adaptés pour faire connaître l'approche dans l'ensemble du pays. Les aînés ont participé et participent encore activement à l'initiative, depuis la conception de la boîte à outils jusqu'à l'animation des séances de formation.

## RELEVEZ LE DÉFI !

La *Boîte à outils Ami des Aînés*<sup>MC</sup> vous permet d'évaluer votre collectivité et de passer à l'action (on peut se procurer chaque élément séparément). Elle offre : une vidéo intitulée "Nos vieux amis"; des autocollants « Merci! » Ami des Aînés<sup>MC</sup> pour rendre hommage aux entreprises et services de la collectivité qui respectent les besoins des aînés; une grille d'évaluation; des guides pour réaliser un atelier de démarrage et des sessions de formation sur le service aux aînés; un guide communautaire; une trousse d'animation.

Il y a dix ans, suite à des consultations avec les aînés canadiens, le CCNTA rapportait qu'ils souhaitaient d'abord et avant tout vivre de façon autonome et continuer à participer à la vie collective. Le CCNTA était d'avis que pour y arriver, les conditions suivantes sont nécessaires :

- Un milieu bien pensé qui tient compte de la santé, des changements sensoriels et de la mobilité réduite liés au vieillissement, qu'il s'agisse de résidences privées ou de lieux publics.
- De bons renseignements — conçus de façon à éliminer les obstacles à la communication découlant de la langue, de la culture et des capacités physiques — sur la façon d'obtenir les services et de participer aux programmes nécessaires.

- Des relations sociales et du soutien pour contrer la solitude et la dépression.
- Un service de transport pratique, accessible et sécuritaire, particulièrement en cas d'intempéries.
- Des services de soutien communautaires relatifs à la santé, à la nutrition, aux corvées domestiques quotidiennes et à l'entretien de la maison.
- De bons renseignements sur la sécurité à la maison et les mesures et dispositifs de sécurité abordables et faciles à installer<sup>2</sup>.

En bref, les collectivités conviviales créent des conditions permettant aux aînés de vivre comme ils l'entendent et où ils l'entendent. L'approche peut s'appliquer à presque tous les secteurs. Commençons par le logement.

### Le logement « universel »

Étant donné que la plupart des aînés canadiens (93 p.100) vivent à domicile et qu'en prenant de l'âge ils passent de plus en plus de temps chez eux, il est critique de s'attarder aux concepts de logement. Les aînés ne peuvent vivre de façon autonome s'ils n'ont pas accès à un logement abordable, sûr, confortable, qui répond à leurs préférences personnelles ainsi qu'à leurs besoins physiques, mentaux et sociaux<sup>3</sup>. Il faut donc concevoir des logements adaptables, d'accès et d'utilisation faciles (universels) et fournir un vaste éventail d'options de logement répondant à ces normes.

Les **logements de conception universelle** s'adaptent facilement aux aînés bien qu'ils ne soient pas uniquement pour les personnes âgées. Il s'agit de logements qui ne comportent aucun obstacle d'ordre architectural, technique ou psychologique qui pourrait limiter leur utilisation par des personnes de tout âge et de tout état physique ou mental.

Les collectivités doivent offrir des **options de logement** qui comprennent des maisons unifamiliales et des appartements, mais aussi des logements visant à accueillir plusieurs générations, des foyers destinés à un petit groupe, des appartements individuels comportant des services de soutien, et enfin des immeubles à logements comportant des unités pour personnes autonomes, des unités pour personnes semi-autonomes et des unités de soins en établissement ou de soins de longue durée<sup>4</sup>.

On trouve aussi des appartements indépendants avec des salles à manger et des cuisines communes, qui permettent aux gens de socialiser et réduisent l'isolement. C'est là une façon d'encourager une alimentation plus saine et d'offrir la possibilité de planifier des sorties ou de créer de nouveaux liens d'entraide – par exemple, de se téléphoner pour se rappeler mutuellement de prendre ses médicaments, ou de s'aider l'un l'autre à accomplir les corvées domestiques quotidiennes<sup>5</sup>.

Le guide *Loger une population vieillissante*, produit par le CCNTA, offre des renseignements détaillés sur la conception de logements adaptés aux aînés. Outre de nombreux conseils sur les caractéristiques de tels logements, on y trouve une liste de vérification des lieux qui fait ressortir toute l'importance de situer le logement près des services que désirent les aînés — églises, parcs, centres commerciaux, transports en commun, soins de santé et installations récréatives<sup>6</sup>.

**John Philips**, urbaniste d'avant-garde qui oeuvre à Victoria (Colombie-Britannique), propose même d'indiquer sur les cartes de la ville les installations et services en place — comme les centres pour les aînés, les centres de jour, les cliniques de soins et les établissements de soins de longue durée — et les besoins prévus compte tenu de l'âge et de l'emplacement actuel des foyers pour personnes âgées. Certaines installations pourraient servir de centres multiservices à différents niveaux et rejoindre les aînés qui vivent seuls; cela contribuerait sans doute à réduire les besoins d'intervention d'urgence et de placement en établissement<sup>7</sup>.

La plupart des logements d'aujourd'hui se trouvent dans les banlieues — qui sont essentiellement conçues pour les familles ayant des enfants et deux voitures. C'est là que de nombreux aînés ont élevé leur

suite à la page 4

## LA MAISON « POUR TOUS LES ÂGES »

Une maison-modèle à Vancouver présente les éléments de construction qui feront en sorte qu'une habitation ne devienne pas désuète avec le temps. Les innovations comprennent un plan d'étage variable (bureau/chambre au rez-de-chaussée, placard au deuxième étage situé juste au-dessus du placard du rez-de-chaussée pour permettre l'installation d'un monte-charge), des interrupteurs de lampe et des thermostats installés plus bas, des poignées à levier, le renforcement des murs de la salle de bain pour installer des barres d'appui, des corridors plus larges et des allées extérieures chauffées. Le coût de construction supplémentaire, soit environ 1 000 \$ pour une maison de trois chambres, est beaucoup moins élevé que le coût de réaménagement éventuel. (*Ottawa Citizen*, le 14 août 1999)

(suite de la page 3)

famille. Est-ce que ces aînés pourront y passer leurs vieux jours? La conception de ces logements, l'éloignement des services et des commodités et le fait que l'on mette l'accent sur les véhicules privés plutôt que sur le transport en commun pourraient bien les en empêcher.

Une collectivité conviviale se penche sur ces questions; elle consulte les aînés sur leurs besoins, les fait participer à la planification des options de logement, et leur permet de faire des choix. Elle rend également ces choix *viables*, par exemple en appuyant les services (publics ou bénévoles) qui aident les aînés à continuer à vivre chez eux (soins à domicile — médicaux et autres, repas à domicile, aide aux réparations, tonte du gazon et déneigement).

### Transport

Pour la plupart des aînés, le transport est essentiel à une vie autonome. Un transport sûr, pratique et de prix abordable

aide à réduire l'isolement et permet l'accès aux services et aux loisirs. L'absence de transport représente un obstacle important aux relations sociales et à la vie active. Au moins la moitié des aînés interrogés dans le cadre d'un sondage ont déclaré que l'absence de moyens de transport les empêchait souvent, sinon toujours, de participer aux activités communautaires, d'aller au restaurant ou de visiter leurs amis. De toute évidence, un système de transport adapté aux aînés doit faire partie intégrante de tous les programmes qui leur sont destinés<sup>8</sup>.

La marche est le type de déplacement le plus courant et bon nombre de personnes âgées la pratiquent pour se maintenir en santé et parce qu'elle leur permet de garder le pouls de la collectivité. La sécurité, toutefois, est une préoccupation : les aînés représentent un pourcentage anormalement élevé de piétons tués dans les accidents

de la route. Une collectivité adaptée aux aînés conçoit les intersections, les délais des feux de circulation, la hauteur des bordures et la signalisation en tenant compte de la mobilité et de la capacité visuelle et auditive de tous ses membres, et non seulement des plus jeunes et des plus agiles<sup>9</sup>.

### MIEUX VAUT PRÉVENIR...

À Toronto seulement, 5 000 aînés sont admis à l'hôpital chaque année en raison de blessures. Le Sunnybrook and Women's College Health Sciences Centre offre un programme pour sensibiliser les aînés aux façons de se protéger des chutes et blessures. On propose une solution simple et économique au danger que sont les véhicules : porter un brassard très visible pour s'assurer que les conducteurs voient clairement les aînés qui traversent la rue.

(Source : « *Canada's safest cities* », *Chatelaine*, avril 1999.)

La possession d'un permis de conduire (70 p. 100 des Canadiens de plus de 55 ans en ont un) représente la liberté et la commodité; à l'inverse, la perte du permis de conduire peut entraîner un bouleversement complet du style de vie. Une collectivité conviviale doit respecter les différences entre les aînés pour ce qui est de la capacité de conduire<sup>10</sup> et offrir du transport en commun aux aînés qui ne conduisent pas.



Photo: Photodisc

On ne peut cependant promouvoir le transport en commun comme solution de rechange que s'il est pratique, accessible et reconnaît que les handicaps ne sont pas tous visibles. Les aînés souffrant de troubles pulmonaires ou cardiovasculaires, par exemple, ne sont pas admissibles au « transport adapté » et à des services semblables offerts aux personnes en fauteuil roulant, même s'ils n'ont pas l'endurance voulue pour utiliser le transport en commun régulier<sup>11</sup>. Les municipalités doivent donc mettre au point des services adaptés à cette réalité afin de préserver la mobilité des aînés et leurs rapports avec la collectivité.

### Réalités urbaines et rurales

Les villes — où vivent actuellement 80 p. 100 des aînés canadiens — sont peut-être plus adaptées aux aînés à cause de l'accès aux services,

au transport en commun, aux loisirs et à la culture, mais les aînés n'aiment pas certains aspects de la vie urbaine, comme le coût élevé du logement et d'autres nécessités, ainsi que l'insécurité et l'anonymat de la vie citadine<sup>12</sup>.

Les aînés des régions rurales ont sans doute de meilleurs réseaux sociaux et de soutien, parce que l'isolement les a souvent prédisposés à l'entraide communautaire mais leur accès aux services médicaux, aux soins à domicile, au transport et à un logement convenable est encore limité. Par conséquent, les avantages possibles de la vie dans les régions rurales — coût du logement et taxes moins élevées, plein air et activités communautaires — peuvent être neutralisés par le coût plus élevé de l'alimentation et du transport et l'accès limité aux services qui favorisent l'autonomie<sup>13</sup>.

Les collectivités conviviales reconnaissent qu'il n'y a pas de solution unique. Elles prennent en considération les besoins distincts dans leur localité et font les rajustements inévitables qui s'imposent au fil des ans.

### Tout le milieu doit s'adapter

Le besoin d'adaptation aux aînés s'applique aussi aux magasins, aux centres commerciaux, aux bureaux, aux immeubles publics, aux voies publiques et aux

installations de soins. Cela nécessite qu'on se préoccupe de l'accessibilité, de la commodité et de la sécurité des aînés.

Le sentiment de sécurité est en effet un élément essentiel d'un environnement habitant. La crainte peut tenir certaines personnes isolées dans leur foyer, particulièrement la nuit dans les zones urbaines. Mais ce n'est pas le crime ou la violence qui rendent nos villes peu sécuritaires de nos jours, ce sont les accidents de la route et les chutes; ils représentent la principale cause de blessures et de décès prématurés chez les aînés<sup>14</sup>. En plus de prévoir un bon éclairage des rues et la présence d'une police de quartier, une collectivité adaptée fait la promotion de la sécurité auprès des aînés et demande leur participation à la planification et aux décisions en ce qui concerne la sécurité. Entre autres, elle sensibilise les concepteurs aux besoins des aînés, entretient les trottoirs de façon impeccable et offre des programmes de marche dans les centres commerciaux (avec le transport pour s'y rendre)<sup>15</sup>.

Il faut aussi tenir compte des aînés et solliciter leur participation dans l'élaboration des normes de produits et de services. CSA International élabore et applique des normes pour des milliers de produits, procédés et services. Un groupe international d'experts bénévoles en conception, en transport, en

*suite à la page 6*

(suite de la page 5)

soins de santé, en sécurité des produits et en ergonomie se penche sur l'élaboration de normes pour les soins de santé, les appareils d'aide fonctionnelle, les produits et l'aménagement du milieu<sup>16</sup>. Les aînés doivent faire partie de cette équipe d'experts.

## Communication

Les outils de communication doivent aussi être adaptés aux aînés. Étant donné l'importance de l'information dans notre société complexe, il est essentiel de leur communiquer efficacement et clairement les renseignements qui les concernent dans tous les domaines, y inclus la santé, la sécurité, les finances, les voyages et les loisirs. Le sujet est si vaste qu'il a amené la **Division du vieillissement et des aînés** de Santé Canada à publier récemment un guide de 40 pages, *Communiquer avec les aînés*, où l'on trouve des conseils et des techniques pour favoriser une communication adaptée aux aînés de toutes les situations et dans tous les secteurs<sup>17</sup>.

On pourrait résumer ces conseils comme suit : connaissez votre auditoire et si vous ne le connaissez pas, informez-vous — en demandant aux membres de cet auditoire de quelle information ils ont besoin et de quelle façon ils préfèrent la recevoir. Comme l'a mentionné un aîné de Vancouver, « pourquoi les organisateurs de salons des aînés ne demandent-ils pas

aux retraités ce qu'ils veulent? L'information dont nous avons besoin ne se limite pas aux fonds communs de placement et aux voyages vers des destinations exotiques! »

### EST-CE QU'UNE ÉCOLE PEUT ÊTRE ADAPTÉE AUX AÎNÉS?

Bien entendu! Des liens solides et une réciprocité entre les générations sont essentiels dans une collectivité conviviale. Les écoles peuvent :

- inviter les aînés à participer à l'élaboration et à l'examen du programme scolaire;
- les inviter à parler aux jeunes d'événements actuels et historiques ou de leur propre spécialité;
- jumeler des aînés et des étudiants pour qu'ils puissent se rendre mutuellement service (aide à la lecture et autres matières, informatique, menus travaux, entretien paysager, préparation des repas).

## L'interdépendance

Enfin, les collectivités conviviales s'efforcent de consolider les liens entre leurs membres en les encourageant à trouver ensemble des solutions aux problèmes. Quel est le point de vue des personnes âgées sur l'endroit où elles habitent et sur leur environnement quotidien? De quelle façon peut-on créer

des endroits et espaces «inclusifs»? Comment peut-on relier les générations dans l'intérêt de tous et chacun?

**E. Gallagher** et **V. Scott** ont coordonné un projet visant à promouvoir la prévention des blessures en milieu urbain (le projet STEPS, à Victoria); elles font remarquer que « la consultation et la collaboration ont permis aux divers intervenants de se mieux comprendre et de faire converger leurs efforts, favorisant ainsi une meilleure utilisation de la créativité des gens et des deniers publics »<sup>18</sup>.

Pour créer une « société pour tous les âges », nous devons donc miser sur les idées, l'énergie et l'enthousiasme de tous les membres de la collectivité et fonder notre action sur une vision commune des défis à relever, un taux élevé de participation communautaire, le traitement égalitaire des membres de la collectivité et une perspective optimiste de l'avenir<sup>19</sup>.

En collaborant à adapter le milieu au vieillissement de la population, la collectivité améliorera aussi sa propre capacité de relever les défis de l'avenir, car un environnement sain et de solides relations sociales sont les principaux ingrédients du succès des collectivités.

On est ainsi gagnant sur toute la ligne. Les aînés bénéficient d'une meilleure qualité de vie, avec l'autonomie qu'ils désirent et l'interdépendance dont nous avons tous besoin; les

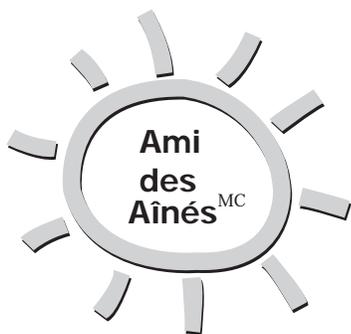
entreprises bénéficient d'une clientèle loyale qui fait partie d'une collectivité saine; et les collectivités bénéficient de la contribution soutenue des personnes âgées comme citoyens actifs, modèles de comportement, bénévoles et contribuables.

### DES PRINCIPES UNIVERSELS

Ces principes de planification ont été élaborés pour le transport, mais ils s'appliquent également aux collectivités qui cherchent à s'adapter aux besoins des aînés :

- Permettre, et non empêcher
- Inclure, et non exclure
- Intégrer, et non séparer
- Consulter et habiliter, et non aliéner

(Source : Centre de développement des transports, Transport Canada.)



Marque de commerce  
du programme de  
l'Alberta Council on Aging

## Conseils pratiques...

### Pour adapter votre collectivité aux aînés

- Procédez à une vérification de la sécurité et des mesures de prévention des chutes dans votre quartier ou votre immeuble.
- Relevez le défi Ami des Aînés<sup>MC</sup> et devenez un chef de file dans votre collectivité. La *Boîte à outils Ami des Aînés<sup>MC</sup>* comprend tout ce dont vous avez besoin pour commencer. Elle vous aidera à promouvoir un meilleur service pour les aînés.
- Encouragez les entreprises et services adaptés aux aînés dans votre collectivité (restaurants, magasins, écoles, banques, salons de coiffure et bureaux du gouvernement). Faites-leur savoir que vous aimez leur style et parlez-en à d'autres.
- Assurez-vous que les clubs, classes et autres groupes auxquels vous appartenez sont adaptés aux besoins des aînés. Est-ce qu'ils tentent de joindre les aînés isolés dans la collectivité? Est-ce que leurs communications sont adaptées? Est-ce qu'ils consultent les aînés au lieu de présumer de ce qui leur convient?

## En direct...

[www.compumart.ab.ca/acaging](http://www.compumart.ab.ca/acaging) — Alberta Council on Aging (Conseil des aînés de l'Alberta).

[www.csa-international.org](http://www.csa-international.org) — site Web de CSA International, qui travaille à l'élaboration de normes concernant des produits et services destinés à une population vieillissante.

[www.chatelaine.com/read/news+views/safecities.html](http://www.chatelaine.com/read/news+views/safecities.html) — version en direct de l'article publié dans le numéro d'avril 1999 de *Chatelaine* qui classe la sécurité relative de 25 000 Canadiennes; le numéro comprend également une liste de ressources. (en anglais)

<http://iyop-aipa.ic.gc.ca> — site du Comité canadien de coordination de l'Année internationale des personnes âgées (AIPA), qui offre des trousseaux d'information aux collectivités et aux entreprises.

[www.metrac.org](http://www.metrac.org) — pour de plus amples renseignements sur les vérifications de sécurité.

<http://vvs.neomedia.com> — Villes et villages en santé. Toutes sortes de projets communautaires réalisés dans les municipalités du Québec pour favoriser la santé et la solidarité chez les citoyens.

<http://www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines> — site web de la Division du vieillissement et des aînés de Santé Canada, pour obtenir électroniquement les publications : *Communiquer avec les aînés*, *Bruno et Alice*, et *Chez soi en toute sécurité*.

## Pour de plus amples renseignements...

On peut se procurer la *Boîte à outils Ami des Aînés*<sup>MC</sup> de l'Alberta Council on Aging par l'entremise de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), 1160, boulevard St-Joseph est, bureau 105, Montréal, Québec H2J 1L4 (514-526-3845). La boîte à outils (30\$) comprend une vidéo, un guide d'évaluation, un guide communautaire et une foule de conseils pratiques.

Association québécoise de gérontologie, *Le gérontophile* 15/2 (printemps 1993), numéro spécial consacré aux aînés dans les villes, y compris une bibliographie bilingue sur l'environnement urbain, les services et l'urbanisme.

Central West Seniors' Safety Committee, *Home Safety Checklist*. Communiquer avec le Trauma Prevention Council of Hamilton-Wentworth, 237, rue Barton Est, Hamilton (Ontario) L8L 2X2.

CSA International, 178, boul. Rexdale, Toronto (Ontario) M9W 1R3

Santé Canada, Division du vieillissement et des aînés, *Chez soi en toute sécurité : Guide de sécurité domestique à l'intention des personnes âgées* (1997); *Bruno et Alice : une histoire d'amour sur les aînés et la sécurité* (1999); et *Communiquer avec les aînés : conseils et techniques* (1999).

STEPS, Dr Elaine Gallagher, School of Nursing, University of Victoria, C.P. 1700, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 2Y2, egallagh@HSD.UVIC.ca. Rapport de projet; inclut une liste de contrôle sur la prévention des chutes et une vidéocassette intitulée *Stepping Out*.

### Notes

- 1 La *Boîte à outils Ami des Aînés*<sup>MC</sup> de l'Alberta Council on Aging (Edmonton, 1999).
- 2 Conseil consultatif national sur le troisième âge (CCNTA), *Pour mieux comprendre l'autonomie des aînés, rapport n° 1, Les obstacles et les avenues de solutions* (Ottawa, 1989).
- 3 CCNTA, 1999 et après — *Les défis d'une société canadienne vieillissante* (Ottawa, 1999).
- 4 CCNTA, 1999 et après.
- 5 Linda Macleod et associés, *Pour une société qui vieillit en santé : Une approche axée sur l'amélioration de la santé de la population*, document préparé pour Santé Canada, Division du vieillissement et des aînés (1997), pp. 25, 68.
- 6 CCNTA, *Loger une population vieillissante : Guide et notes de conception*, deuxième édition (Ottawa, 1992). Voir également John M. Phillips, *A redeployment for the elderly: of buildings, services and people*, document présenté à la conférence de l'Association canadienne de santé publique (Ottawa, 1980).
- 7 Phillips, *A redeployment*.
- 8 Macleod, *Pour une société qui vieillit en santé*, p. 15.

- 9 CCNTA, 1999 et après
- 10 CCNTA, 1999 et après.
- 11 Centre de développement des transports (Transport Canada), *Accessibilité des transports au Canada — Manuel de planification*. Voir également Division du vieillissement et des aînés, *Communiquer avec les aînés : conseils et techniques* (Ottawa, 1999).
- 12 Voir Association québécoise de gérontologie, *Le gérontophile* 15/2 (printemps 1993), un numéro spécial consacré aux personnes âgées dans la ville.
- 13 CCNTA, 1999 et après.
- 14 Voir Shawna Steinberg, « Canada's Safest Cities », *Chatelaine* (avril 1999).
- 15 CCNTA, 1999 et après; Sylvie Bérubé, Renée Blanchet et Marguerite Hogue-Charlebois, « L'hiver en ville pour les aînés », dans *Le gérontophile* 15/2; Elaine Gallagher et Victoria Scott, *Taking steps: modifying pedestrian environments to reduce the risk of missteps and falls* (Victoria, University of Victoria School of Nursing).
- 16 CSA International (organisation internationale de normalisation), *Des normes adaptées à une population vieillissante* (1999); American National Standards Institute, *Meeting the needs of*

*aging populations: enhancing the quality of life through standards*, atelier de la CSA, Washington, D.C., le 10 mai 1999.

- 17 Santé Canada, Division du vieillissement et des aînés, *Communiquer avec les aînés : conseils et techniques* (Ottawa, 1999).
- 18 Gallagher et Scott, *Taking steps*, p. 62.
- 19 Miriam Stewart et coll., « Community resilience: strengths and challenges », *Health and Canadian Society* 4/1 (1996).

*Expression* est publié quatre fois l'an par le Conseil consultatif national sur le troisième âge, (CCNTA), Ottawa, (Ontario) K1A 1B4  
tél. : (613) 957-1968;  
télééc. : (613) 957-9938;  
courriel : seniors@hc-sc.gc.ca

Ce bulletin est également disponible sur Internet :  
<http://www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines>

Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du CCNTA

ISSN: 0822-8213

